

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

**Lyon,
le 22 mai 2025**



INTRODUCTION

M. Laurent Burelle,
Président-Directeur Général

- **OUVERTURE
DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**
- **CONSTITUTION
DU BUREAU**
- **FORMALITÉS
LÉGALES**

AGENDA



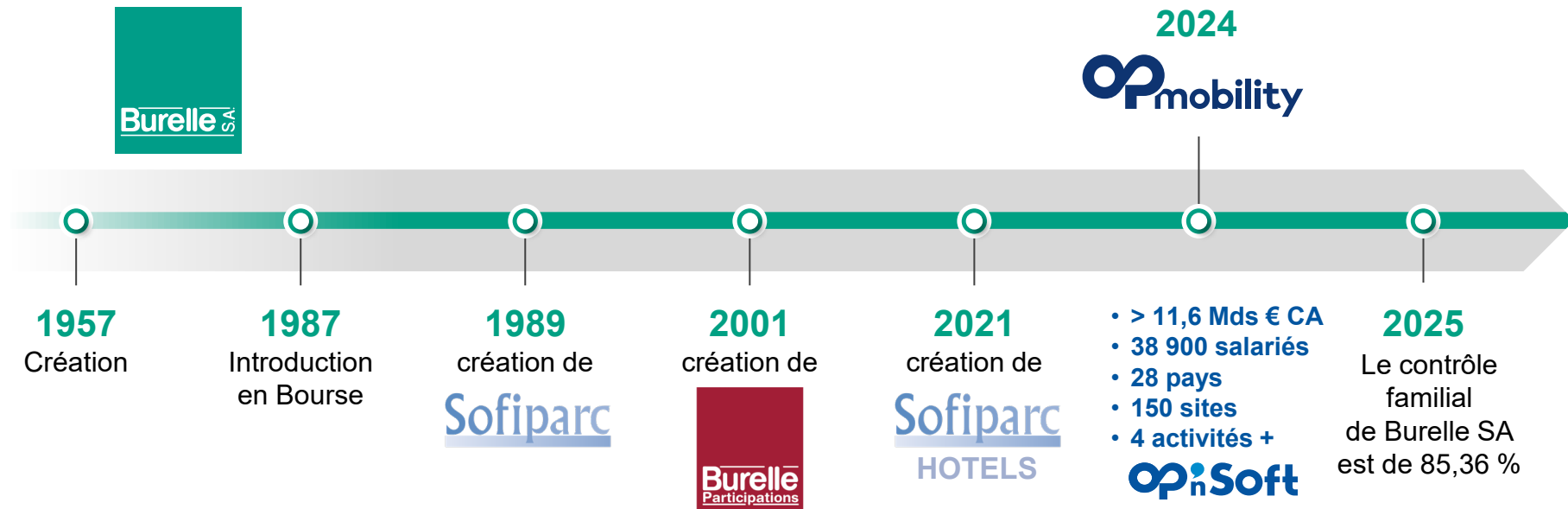
- **Le Groupe, les résultats annuels 2024**
- **Rapport des commissaires aux comptes**
- **Questions / Réponses**
- **Vote des résolutions**



LE GROUPE

- MISSION,
ORGANISATION
ET GOUVERNANCE
- RÉSULTATS
CONSOLIDÉS 2024

Une histoire entrepreneuriale et de croissance



**TRANSMISSION
DU CONTRÔLE
MAJORITAIRE**

**CRÉATION DE VALEUR
SUR LE LONG TERME**

**DIVERSIFICATION
ET RENDEMENT**

2024 : croissance, déploiement et renforcement des activités



CROISSANCE



CA 2024

10,5 Mds€
+1,7 %

RNPG
115 M€

Dividendes
reçus des filiales
en 2024 au titre de 2023
39 M€ +3 %



DIVERSIFICATION

- Investissements consolidés :

509 M€ en 2024

- La part hors Industrie de l'ANR s'élève à **33 %** au 31/12/2024



RENFORCEMENT



- OPmobility réussit, dans un contexte présentant de nombreux défis sur le marché automobile, à améliorer ses principaux indicateurs financiers par rapport à 2023.



- Première année d'exploitation complète pour les hôtels de Gerland Pont Pasteur détenus à 100 % murs et fonds.
- Diversification des prises de participation et internationalisation.



- Le portefeuille atteint 145 M€ (+13,4 % sur l'année).



La RSE au cœur de la stratégie long terme

Actions ESG reconnues et récompensées



→ OPmobility figure parmi les **leaders de son secteur**



OPmobility

Sofiparc



- Intègrent des enjeux RSE dans leurs modèles d'affaires et de hauts niveaux de certification immobiliers
- Critères environnementaux dans la rémunération des Dirigeants

En ligne pour atteindre la **neutralité carbone** en **2025** sur les **scopes 1 & 2** conformément à notre objectif



→ Grâce à des **actions** telles que :

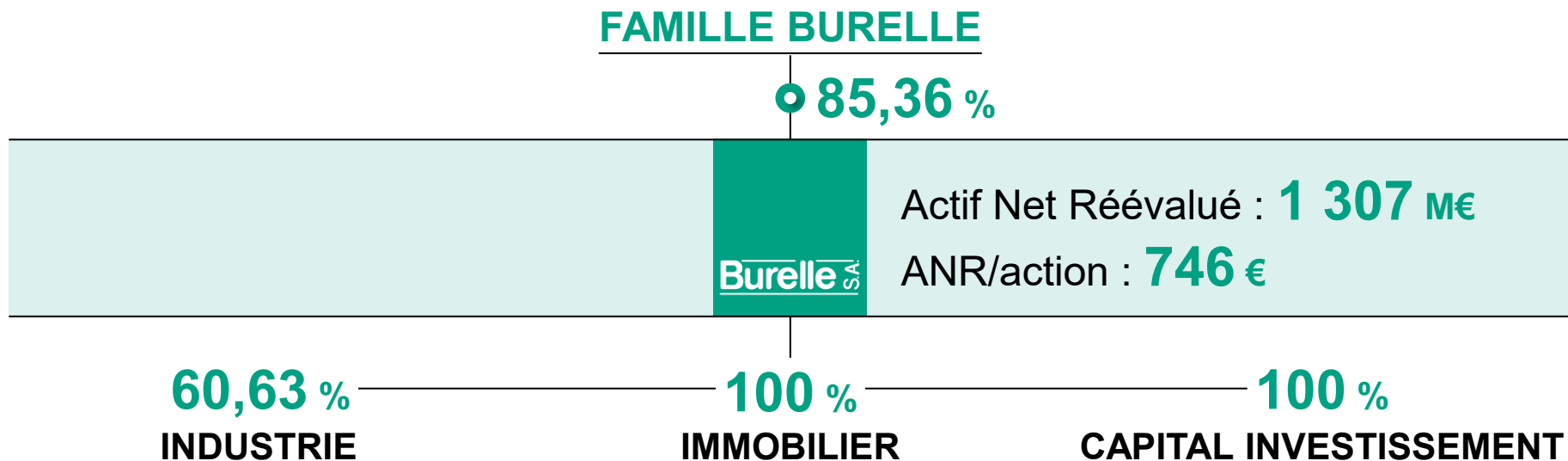


Amélioration de l'efficacité énergétique de **22,0%** en 2024 vs. 2019



35 sites équipés de **panneaux solaires** et **éolienne**

Structure du capital et actif net réévalué



Évolution de l'Actif net réévalué par participation



Valeur boursière
de la participation :
0,6001 x 1 459 M€

ANR : **876 M€, -172 M€**

67 % (-5 pts)



Valeur de marché
des actifs :
376 M€

ANR : **291 M€, +13 M€**

22 % (+3 pts)



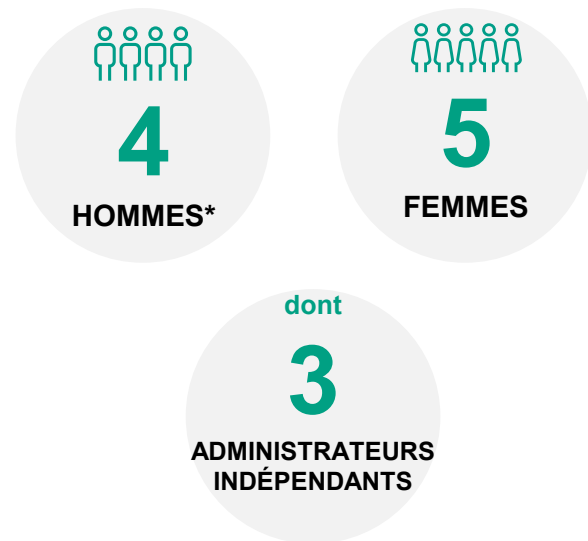
Valeur
du portefeuille :
145 M€

ANR : **144 M€, +15 M€**

11 % (+2 pts)

→ Un conseil d'administration **ENGAGÉ** et **PROFESSIONNEL**

- 100 % taux d'assiduité
- Deux **comités spécialisés** :
 - **Comité des comptes** :
100 % d'indépendants, Mme Helen Lee Bouygues,
Présidente depuis 2022
 - **Comité des rémunérations** :
2/3 d'indépendants, M. Wolfgang Colberg,
Président depuis 2022



*Au 31 décembre 2024

CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DE LA MARGE OPÉRATIONNELLE

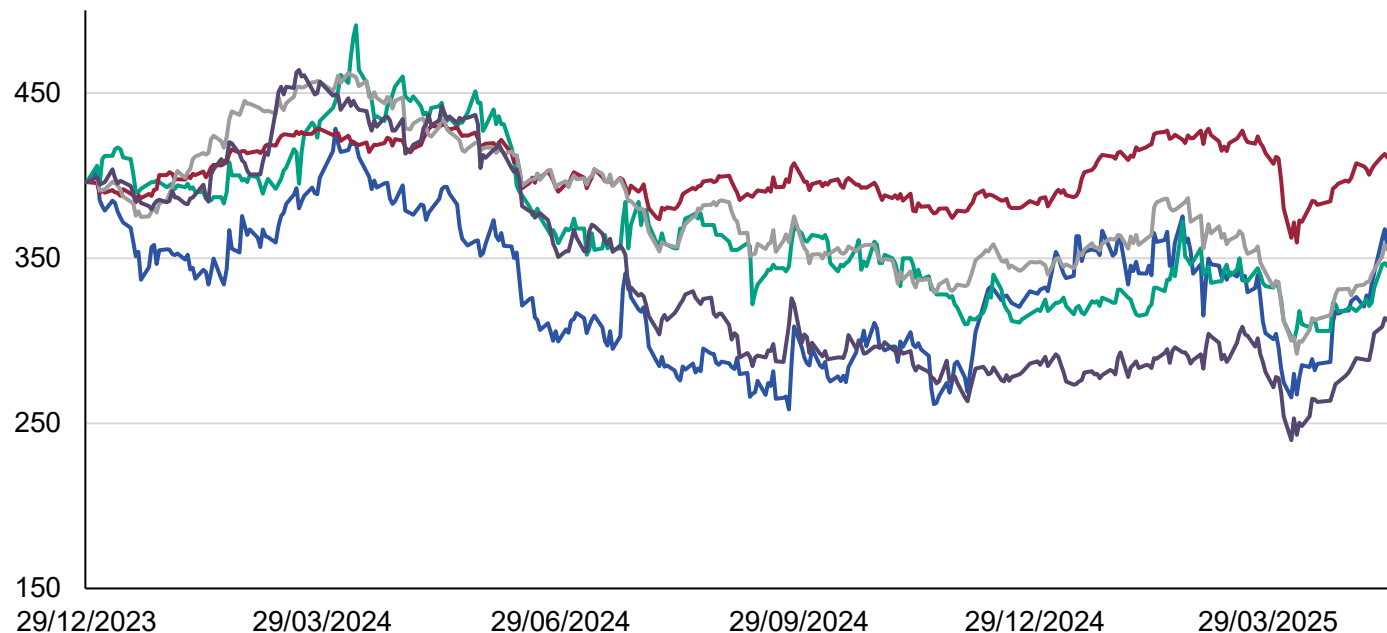
(en millions d'euros)

	2023	2024	Variation
Chiffre d'affaires économique	11 412	11 664	+2,2 %
Chiffre d'affaires consolidé	10 328	10 501	+1,7 %
Marge opérationnelle	397	446	+12,1 %
% CA consolidé	3,8 %	4,2 %	
EBITDA	900	931	+3,4 %
% CA consolidé	8,7 %	8,9 %	
Résultat net	175	182	+4 %
% CA consolidé	1,7 %	1,7 %	
Résultat net, part du Groupe	111	115	+3,6 %

Évolution du cours de bourse du 1^{er} janvier 2024 au 19 mai 2025

BASE BURELLE SA

19/05/2025



CAC all tradable ajusté
+4,3 %

OPmobility
-9,2 % 10,89 €

Burelle SA
-10,9 % 353 €

Stoxx 600 Auto&Parts
-11,8 %

Peugeot Invest
-20,9 % 80,2 €



LES FILIALES

- OPMOBILITY SE
- SOFIPARC
- BURELLE PARTICIPATIONS



LES FILIALES



- **OPMOBILITY SE**

Mme Félicie Burelle,
Directrice générale déléguée

- SOFIPARC

- BURELLE PARTICIPATIONS

DES ENJEUX MAJEURS

Des défis globaux

Une instabilité mondiale

Un engagement pour la mobilité de demain

...EN PLEINE
ACCÉLÉRATION

4 PILIERS STRATÉGIQUES



RENFORCER
NOTRE LEADERSHIP
TECHNOLOGIQUE



ÉQUILIBRER
NOS GÉOGRAPHIES

DIVERSIFIER NOTRE
PORTEFEUILLE
CLIENTS

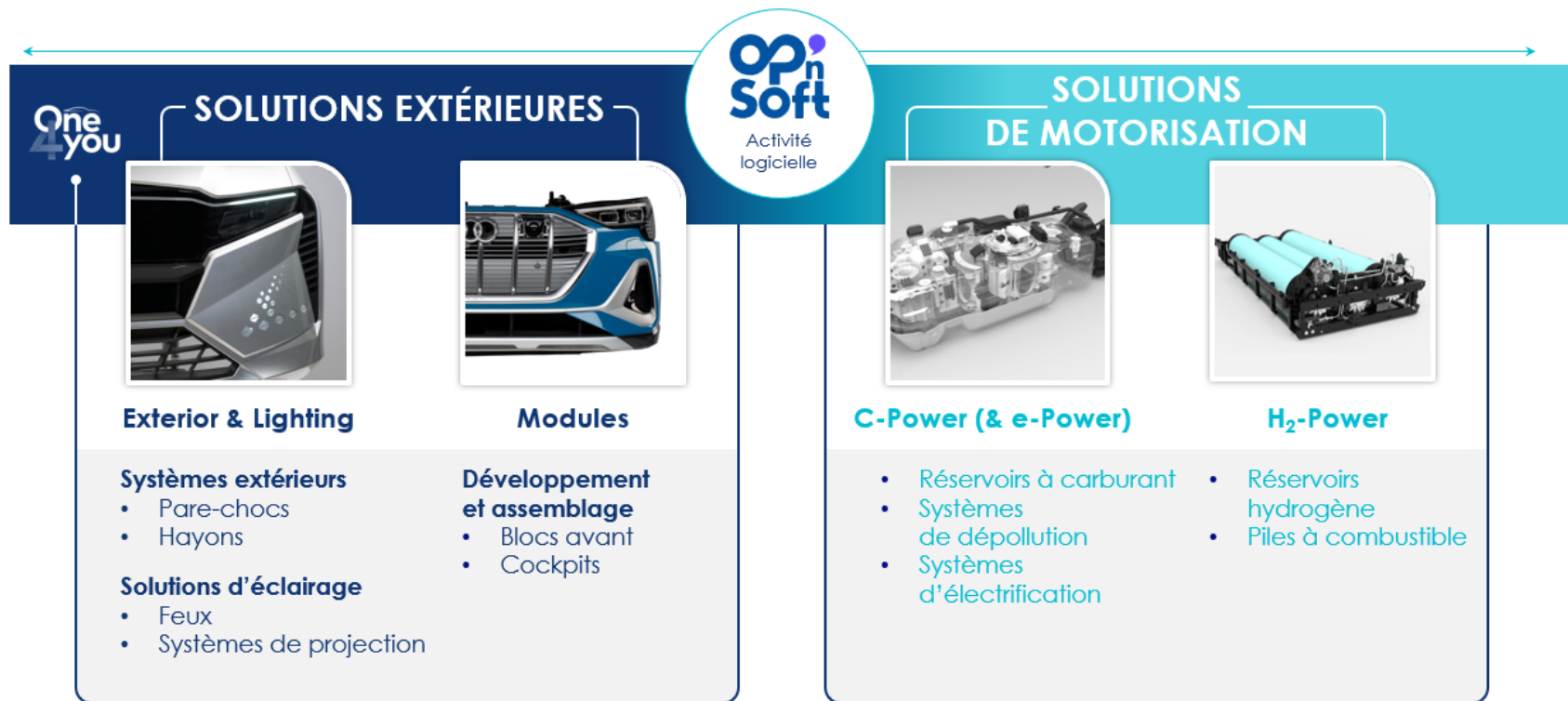


RÉPONDRE AUX
BESOINS DE TOUTES
LES MOBILITÉS



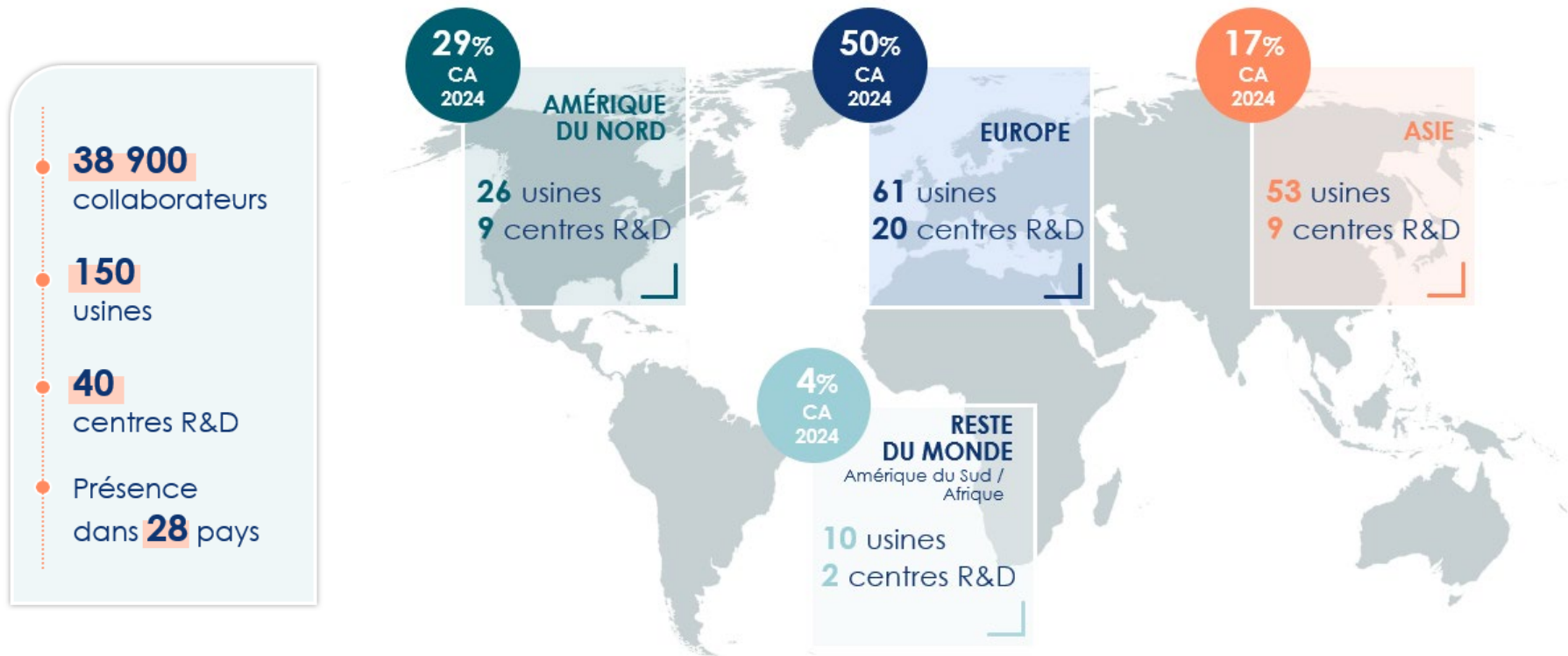
PRIORITÉ À PLUS DE COMPÉTITIVITÉ,
PERFORMANCE ET EFFICIENCE

Des activités complémentaires offrant une large gamme de solutions





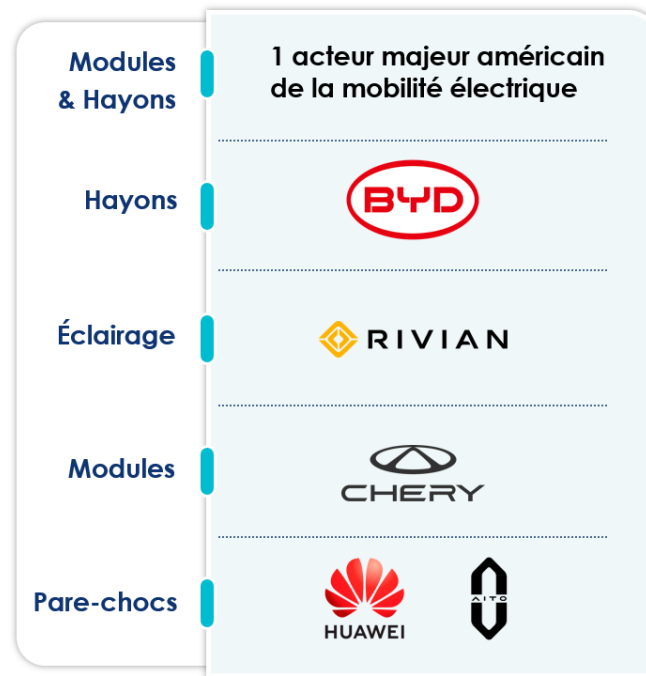
Un équilibre géographique pour répondre à un marché de plus en plus régionalisé



Capitaliser sur le portefeuille solide
de **clients historiques**...

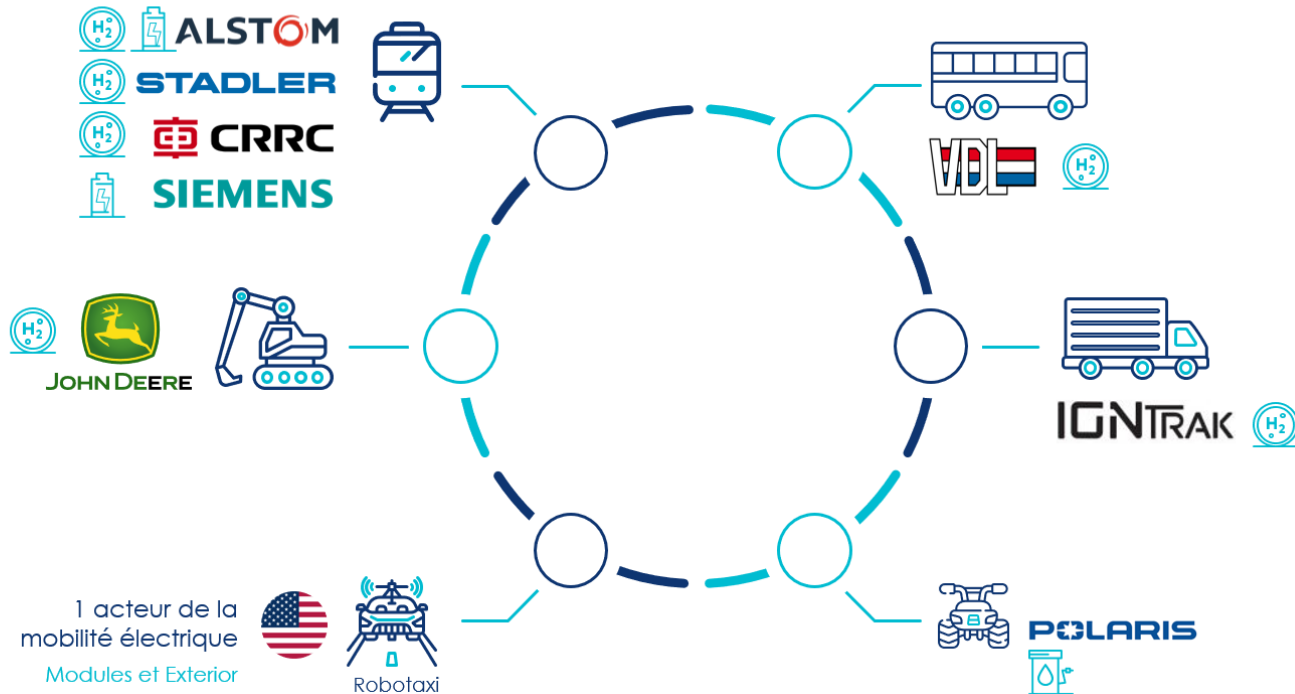


...et accélérer notre diversification clients
aux nouveaux acteurs



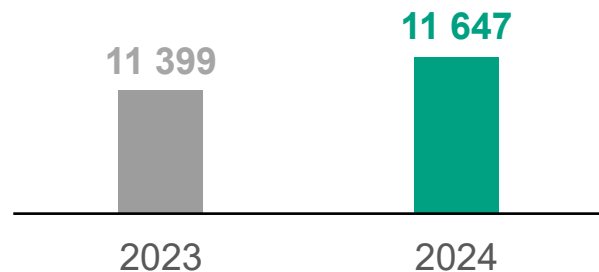
Au-delà de la voiture : répondre aux besoins de toutes les mobilités

Des solutions
pour accompagner
la transition durable
de la **mobilité
commerciale, lourde,
collective, récréative
et autonome**



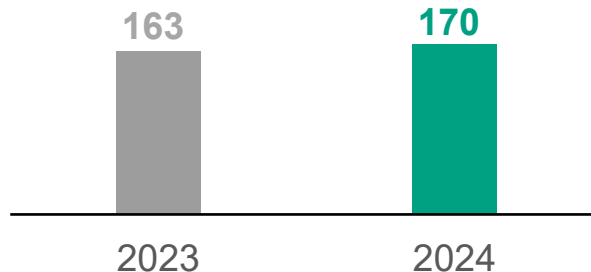
CHIFFRE D'AFFAIRES ÉCONOMIQUE

en millions d'euros

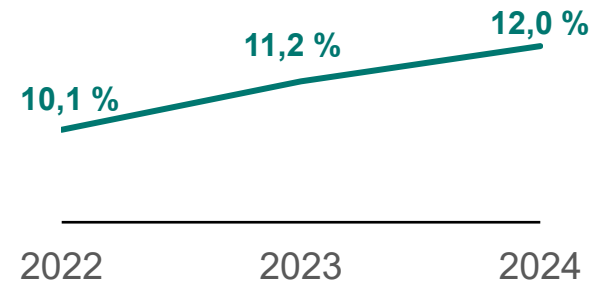


RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE

en millions d'euros

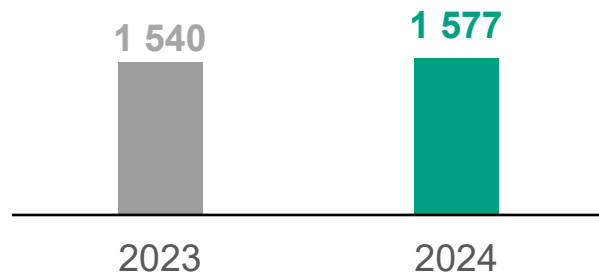


ROCE

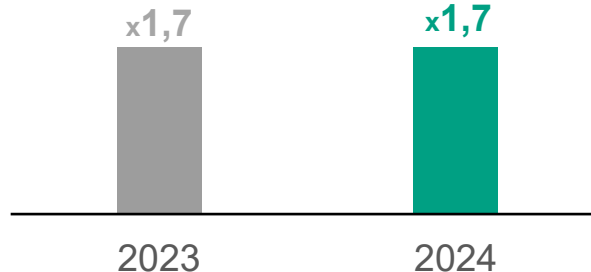


DETTE NETTE

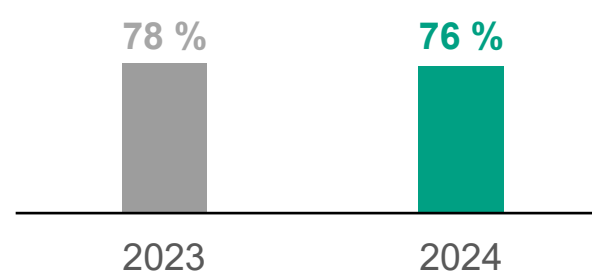
en millions d'euros



DETTE NETTE / EBITDA



GEARING



- OPmobility a réalisé un résultat net part de groupe de **170 M€**
- OPmobility a versé un dividende de **52,4 M€** à Burelle SA au titre de l'exercice 2024
- Burelle SA détient **60,6 %** du capital d'OPmobility au 31/01/2025



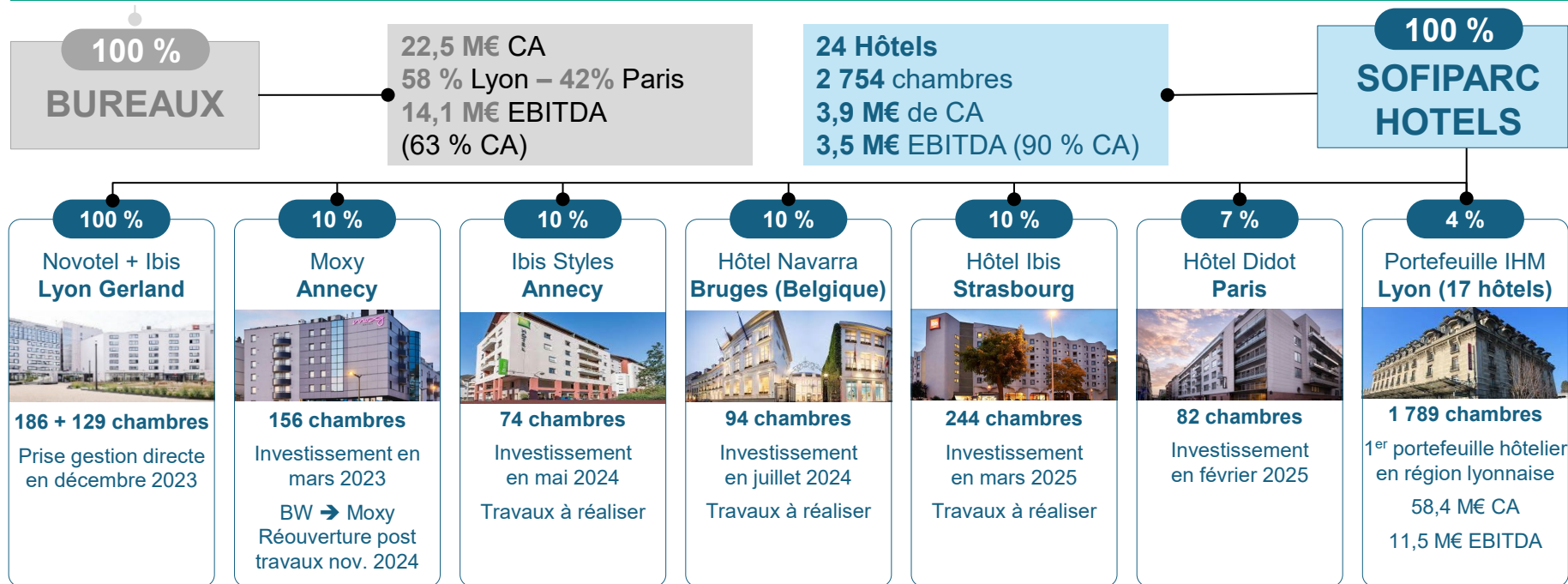
LES FILIALES

Sofiparc

Sofiparc
HOTELS

- OPMOBILITY SE
- **SOFIPARC**
M. Jérôme Chabert,
Directeur immobilier
M. Alexis Renault Sablonière
- BURELLE PARTICIPATIONS

SOFIPARC





Levallois – 1 allée Pierre Burelle
12 656 m²
100 % d'occupation



Lyon – Campus Jules Carteret
32 433 m²
100 % d'occupation



Lyon – 58 avenue Leclerc
7 444 m²
66 % d'occupation



Lyon – 64 avenue Leclerc
2 289 m²
93 % d'occupation



St Priest
3 rue Garibaldi
5 771 m²
100 % d'occupation

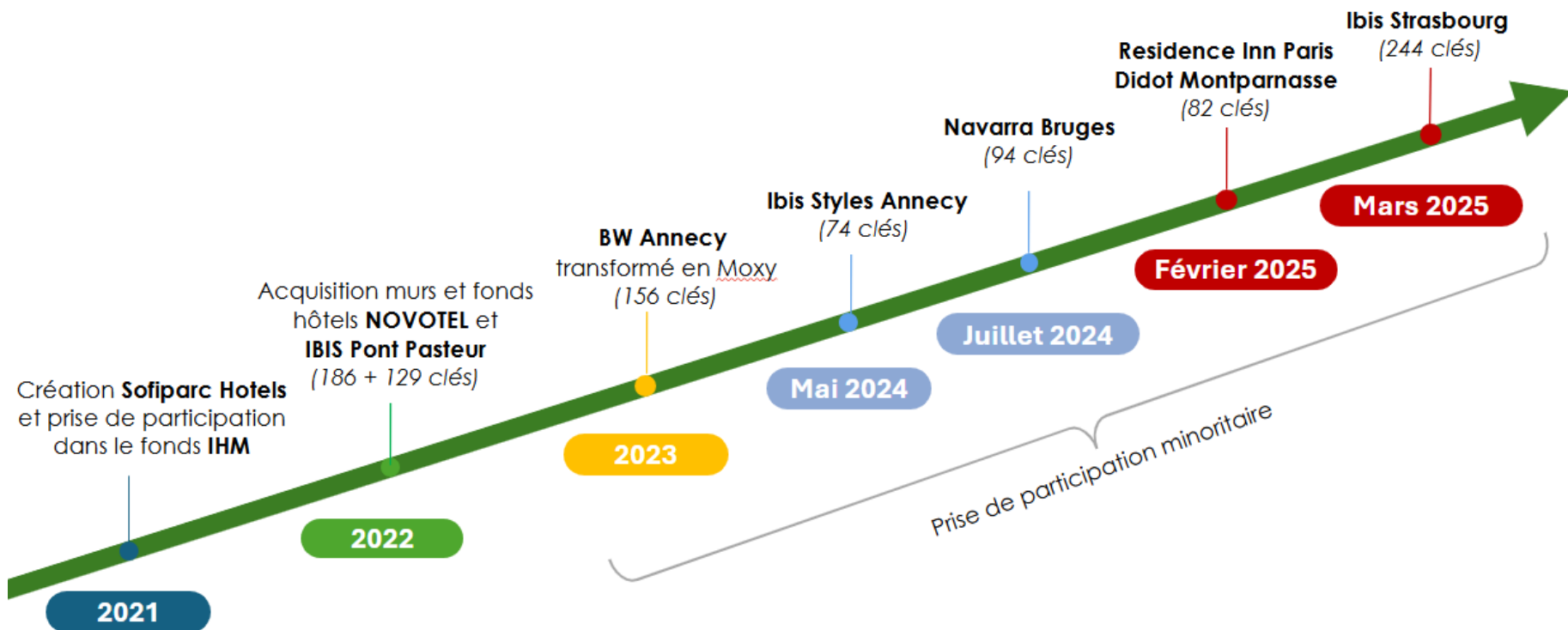


Saint-Priest
Aqua Center, KFC, McDonald's
9 051 m²
100 % d'occupation



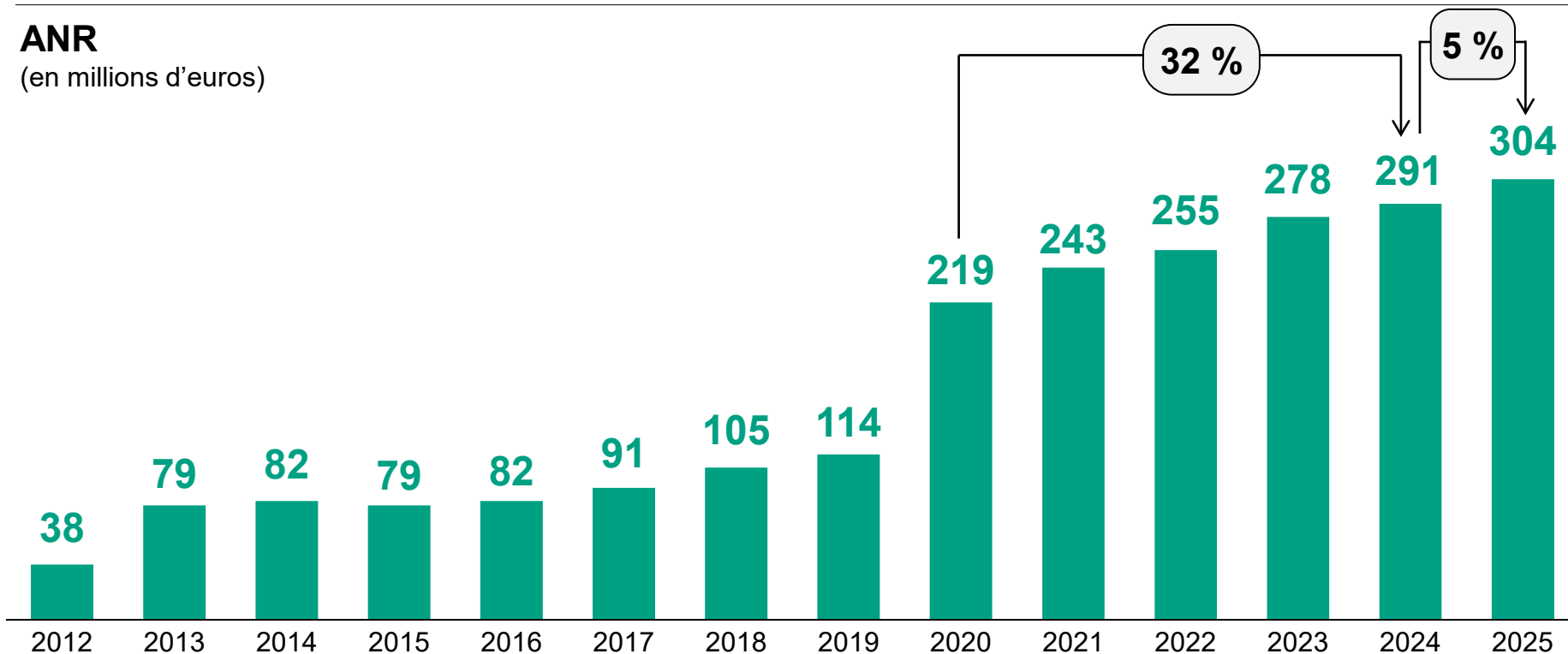
Nanterre
145, rue Alice Guy
4 017 m²
100 % d'occupation





ANR

(en millions d'euros)



→ RÉSULTATS 2024

Loyers
et charges
facturés

26 M€

Résultat net

11 M€ en 2024
+20 % vs 2023

Distribution
d'un dividende de

2,5 M€
à Burelle SA

Ratio LTV
(dette / patrimoine)
très favorable

23 % fin 2024

→ PORTEFEUILLE EN EXPANSION

1^{re} année
d'exploitation pleine
murs et fonds
de **2 hôtels** à Lyon

**3,4 M€ d'investissement hôtelier
au titre de 2024 + internationalisation**

**3 investissements
réalisés en 2024**
(Annecy, Bruges et Paris)

97 %
taux d'occupation
financier

100 %
taux d'encaissement
des loyers

376 M€
valeur d'actifs bruts

- En 2024, SOFIPARC a réalisé un résultat net de **11 M€** et a versé un dividende de **2,5 M€** à Burelle SA
- SOFIPARC SAS a évolué en **2024** pour se transformer en Société anonyme afin d'accompagner son fort développement



LES FILIALES



- OPMOBILITY SE
- SOFIPARC
- **BURELLE PARTICIPATIONS**

M. Paul Henry Lemarié,
Président

M. Foulques de Jourdan,
Directeur général

Le portefeuille atteint 145 M€ (+13 %)



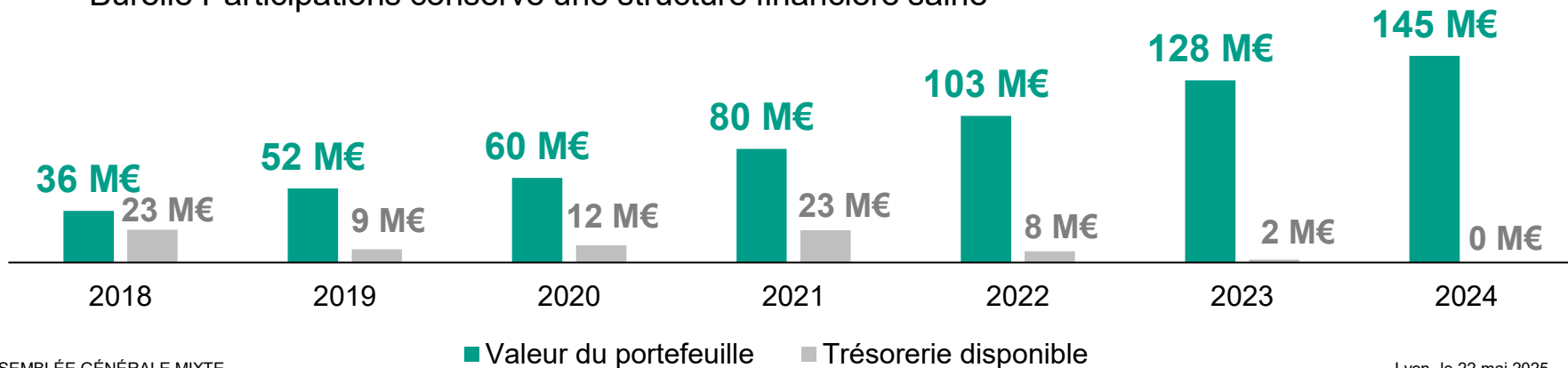
Burelle Participations : un acteur engagé dans l'investissement non coté

- En allouant des capitaux à des fonds de private equity mid cap rigoureusement sélectionnés
- En prenant directement une part minoritaire de certaines sociétés aux côtés de ces fonds



2024 : la confirmation d'une dynamique solide

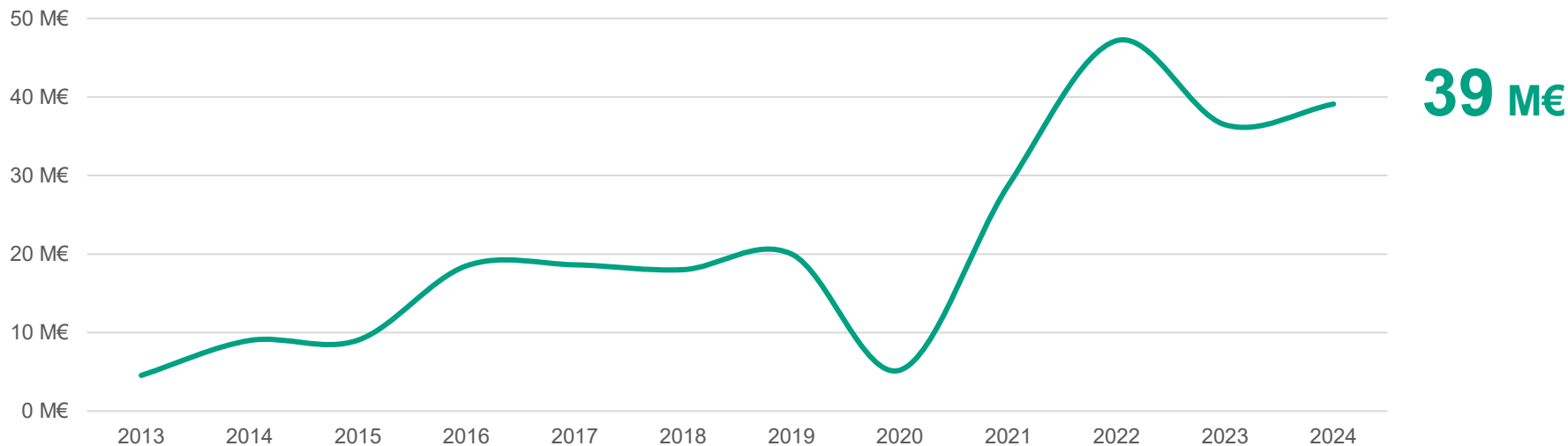
- La valeur du portefeuille atteint 145 M€ fin 2024
- Burelle Participations conserve une structure financière saine



Des engagements à nouveau élevés en 2024

➔ La croissance du portefeuille est portée par **DES ENGAGEMENTS IMPORTANTS ET PAR LA PERFORMANCE ÉLEVÉE ET RÉGULIÈRE** des investissements

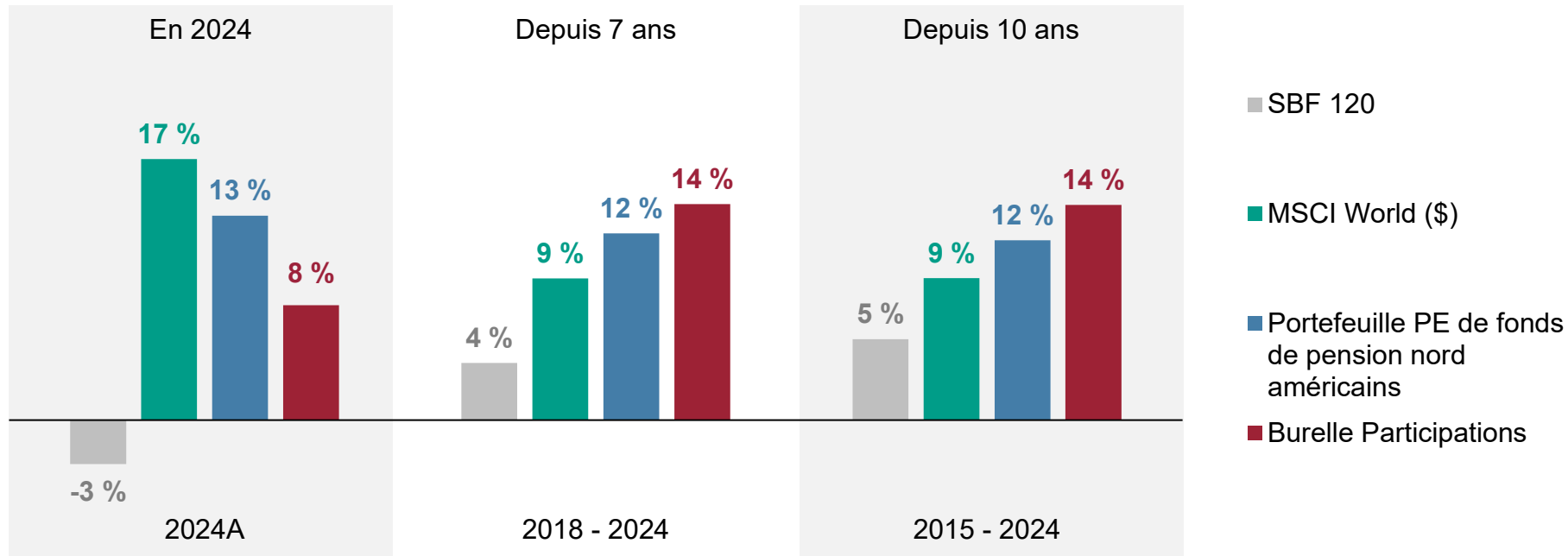
ENGAGEMENTS ANNUELS



Une appréciation du portefeuille solide

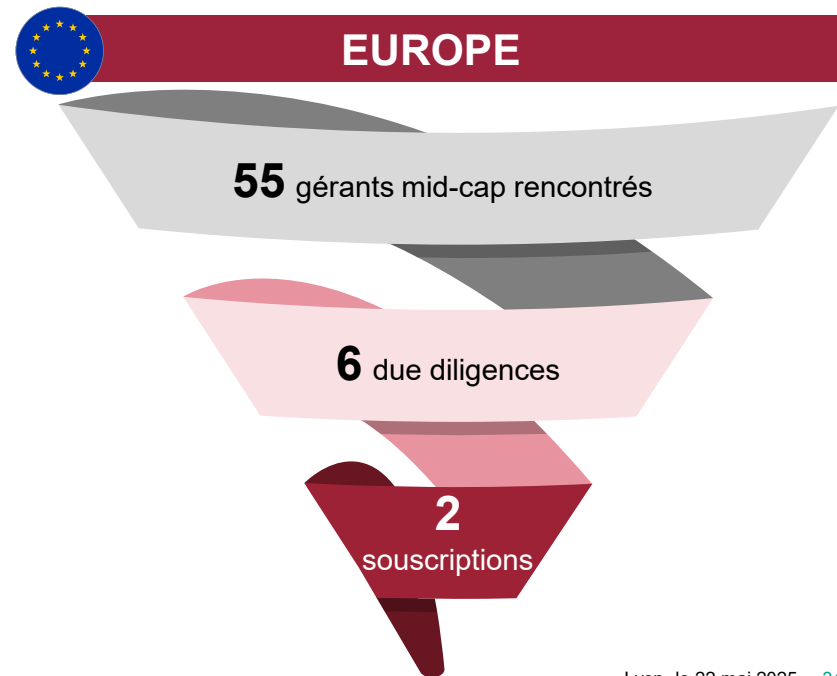
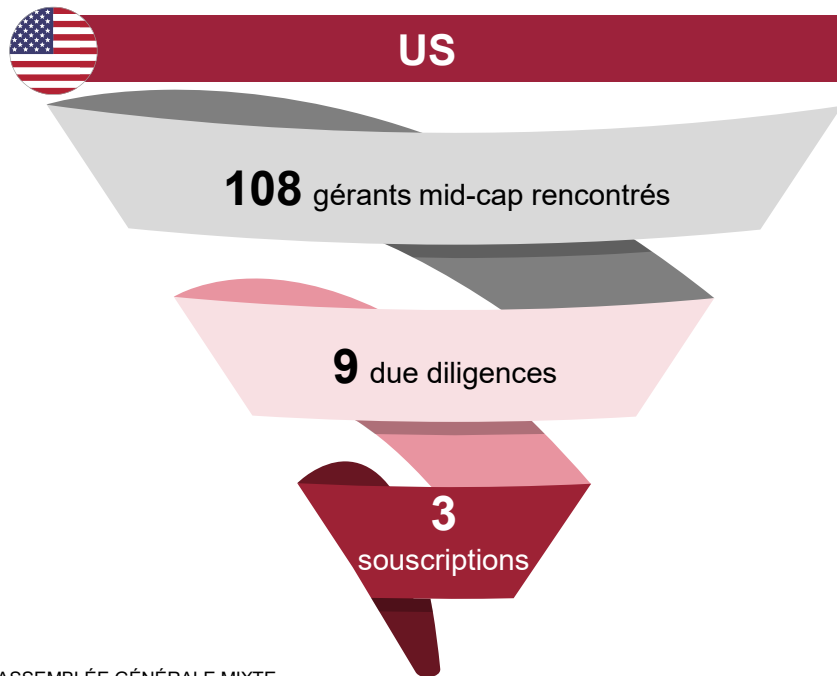
APPRÉCIATION ANNUELLE MOYENNE DU PORTEFEUILLE

(en % de la valeur d'ouverture)



FOCUS SUR LE PROCESS DE SÉLECTION DE NOUVEAUX GÉRANTS

Plus de 200 gérants rencontrés en 2024, dont 163 gérants mid-cap



COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

au 31 décembre 2024

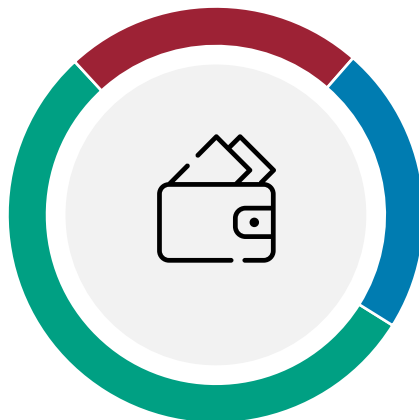
12 INVESTISSEMENTS EN CAPITAL

26 % de la valeur du portefeuille

FONDS PRIMAIRES

56 % de la valeur
du portefeuille

24 gérants,
260 sociétés en portefeuille

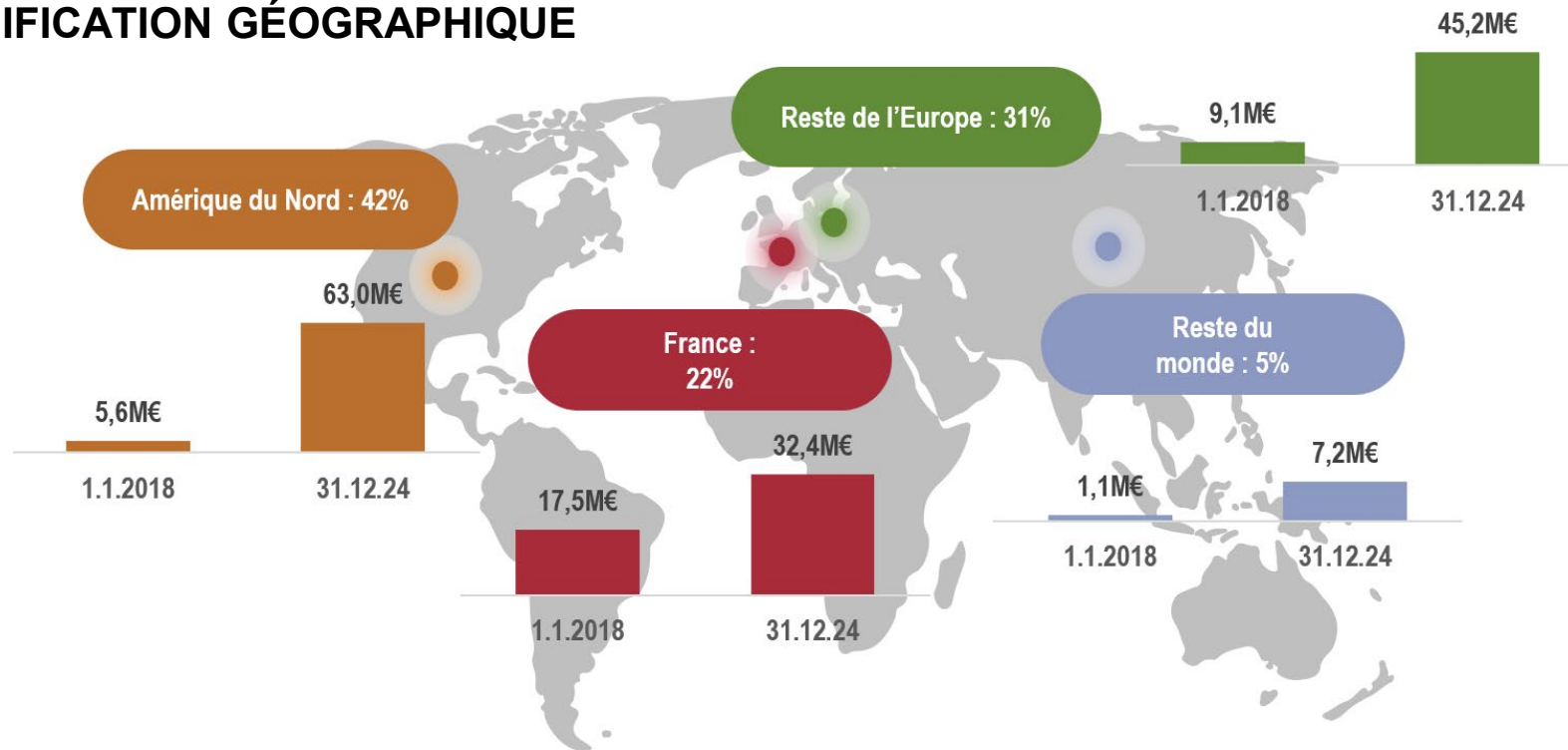


FONDS SECONDAIRES

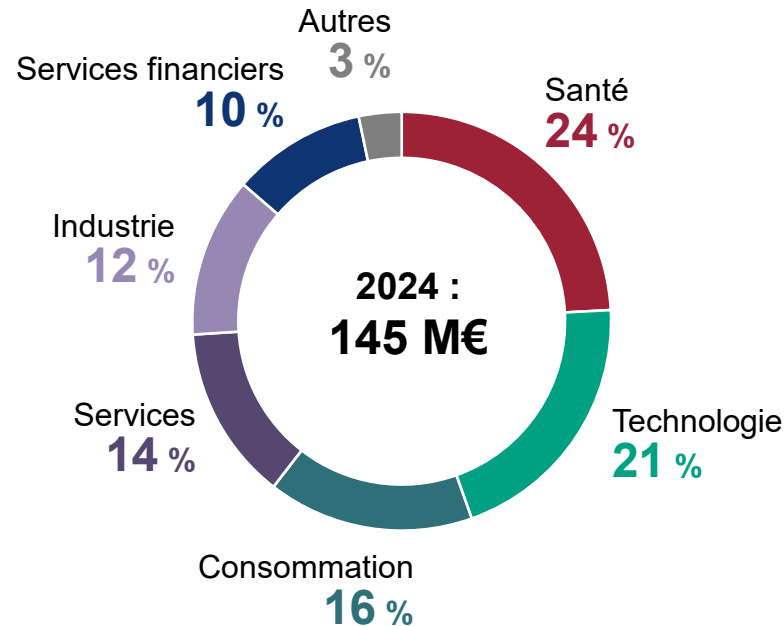
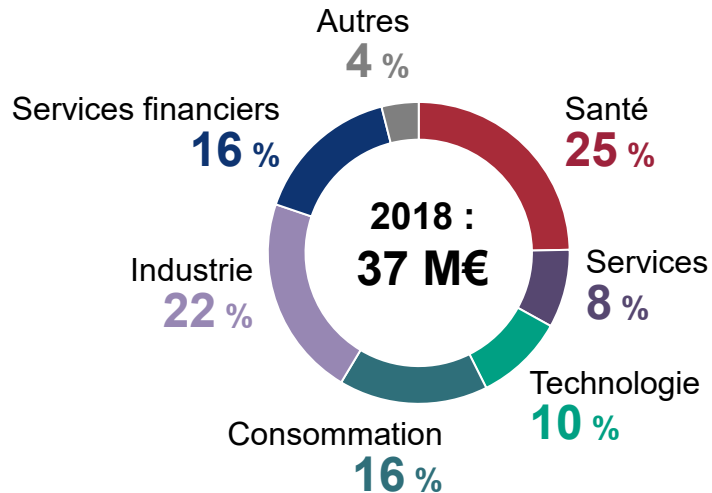
18 % de la valeur du portefeuille

Très diversifié : portefeuilles constitués de parts de fonds primaires, avec des centaines de sociétés sous-jacentes

DIVERSIFICATION GÉOGRAPHIQUE



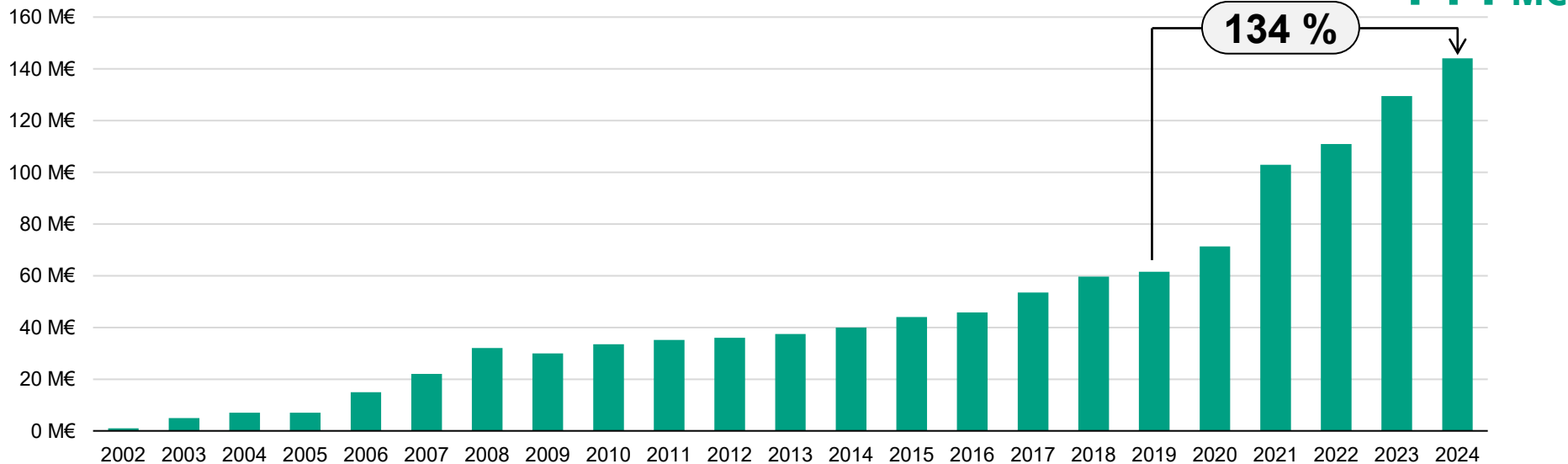
DIVERSIFICATION SECTORIELLE



Évolution historique de l'ANR

ÉVOLUTION DE L'ANR

(en millions d'euros)



→ En 2024, Burelle Participations a réalisé
un résultat net de **7,2 M€**
et a versé un dividende de **2,5 M€** à Burelle SA





BURELLE SA

- **RÉSULTATS SOCIAUX**
- **DIVIDENDE**

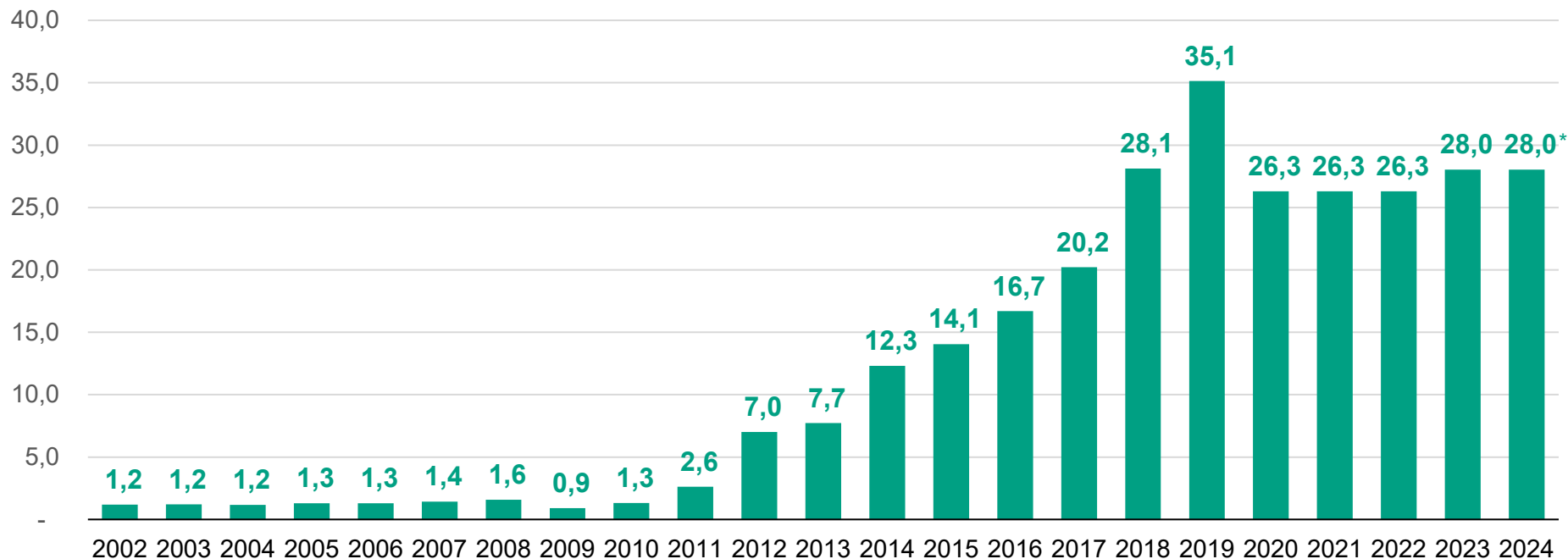
COMPTE DE RÉSULTAT SOCIAL

(en millions d'euros)

	2023	2024
Chiffre d'affaires net	0,7	1,1
Marge opérationnelle	-7,0	-7,6
Résultat financier	37,8	59,6
Résultat net	31,8	53,4
Résultat net par action (€)	18,07	30,5
Trésorerie nette	0	-3

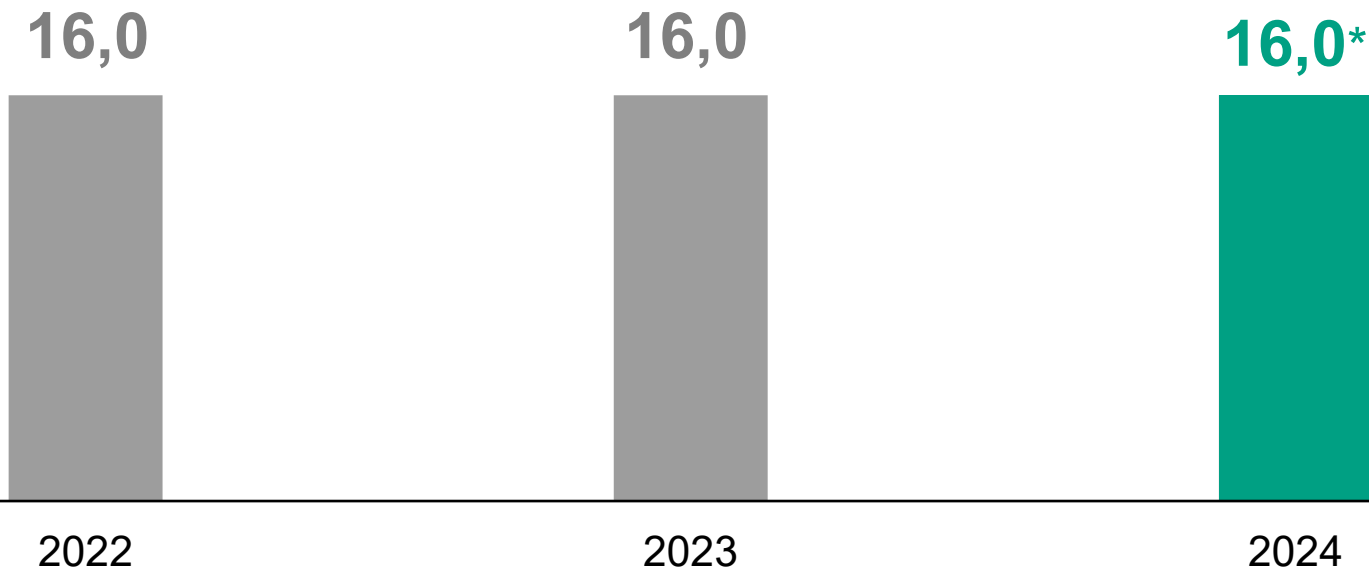
Historique du dividende de Burelle SA

En millions d'euros



DIVIDENDE PAR ACTION

(en euros)



* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2025

CALENDRIER FINANCIER 2025



28 mai 2025



Détachement du dividende

30 mai 2025



Mise en paiement du dividende

25 juillet 2025



Publication des résultats du 1^{er} semestre 2025



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



QUESTIONS & RÉPONSES



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

- VOTE
DES
RÉSOLUTIONS

Vote des résolutions

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution

- **Approbation des comptes annuels**

de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels que présentés dans le rapport de gestion et les rapports des Commissaires aux Comptes, desquels il résulte un bénéfice net de **53 369 642 euros**

Vote des résolutions

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Deuxième résolution

- **Affectation du résultat de l'exercice et fixation du montant du dividende**
 - Proposition de distribution d'un dividende de **16 € par action**
*Acompte sur dividende de 10 € par action déjà versé,
suivant décision du Conseil d'Administration du 25 juillet 2024*
 - Détachement le **28 mai 2025** et mise en paiement le **30 mai 2025**
 - Solde en report à nouveau

Vote des résolutions

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Troisième résolution

- **Conventions et engagements réglementés conclus au cours de l'exercice ;
approbation des modifications d'une convention existante
avec la société Burelle Participations**

À compter du 1^{er} janvier 2024 : évolution de la refacturation à Burelle Participations de la partie de la rémunération versée à M. Laurent Burelle reflétant le temps passé à l'animation et à la gestion de cette société.

(Rapport spécial des Commissaires aux Comptes, pages 393 et 394 du Rapport annuel 2024).

Vote des résolutions

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Quatrième résolution

- **Conventions et engagements réglementés conclus au cours de l'exercice ;
approbation des modifications d'une convention existante
avec la société Sofiparc**

À compter du 1^{er} janvier 2024 : évolution de la refacturation à Sofiparc de la partie de la rémunération versée à M. Laurent Burelle reflétant le temps passé à l'animation et à la gestion de cette société.

(Rapport spécial des Commissaires aux Comptes, page 393 du Rapport annuel 2024).

Vote des résolutions

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Cinquième résolution

- **Approbation des comptes consolidés**
de l'exercice clos le 31 décembre 2024, faisant apparaître
un résultat net part du groupe de **115 M€**

Vote des résolutions

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Sixième résolution

- **Autorisation à donner au Conseil d'Administration a l'effet d'opérer sur les actions de la société**
 - Nombre maximum d'actions pouvant être acquises par la société : **10 %** du capital
 - Prix maximum d'achat : **2 000 € par action**
 - Durée de l'autorisation : **18 mois**

Vote des résolutions

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Septième résolution

- **Non-Renouvellement du mandat d'administrateur de :**
Monsieur Pierre Burelle



Vote des résolutions

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Huitième résolution

- **Renouvellement du mandat d'administratrice de :**
Madame Félicie Burelle,
pour une durée statutaire de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2027

(Biographie de Mme Félicie Burelle, page 61 du Rapport annuel 2024)



Vote des résolutions

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Neuvième résolution

- **Renouvellement du mandat d'administrateur de :**

Monsieur Wolfgang Colberg,

pour une durée statutaire de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2027

(Biographie de M. Wolfgang Colberg, page 64 du Rapport annuel 2024)



Vote des résolutions

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Dixième résolution

- **Renouvellement du mandat d'administrateur de :**

Monsieur Paul Henry Lemarié,

pour une durée statutaire de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2027

(Biographie de M. Paul Henry Lemarié, page 59 du Rapport annuel 2024)



Vote des résolutions

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Onzième résolution

- **Nomination d'une nouvelle administratrice :**

Madame Emilie Degos,

pour une durée statutaire de trois ans

Son mandat prendra effet à compter du 19 août 2025
et jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant
sur les comptes de l'exercice 2027

(Biographie de Mme Emilie Degos, page 69 du Rapport annuel 2024)



Douzième résolution

- **Approbation de la politique de rémunération du Président Directeur Général pour l'exercice 2025, conformément à l'article L.22-10-8 II du Code de commerce**
Définition des principes de rémunération du Président-Directeur Général pour l'exercice 2025

(détails pages 81 à 83 du Rapport annuel 2024)

Vote des résolutions

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Treizième résolution

- **Approbation de la politique de rémunération des administrateurs pour l'exercice 2025, conformément à l'article L.22-10-8 II du Code de commerce**

Définition des principes de rémunération des administrateurs pour l'exercice 2025

(détails page 83 du Rapport annuel 2024)

Quatorzième résolution

- **Approbation de l'ensemble des rémunérations versées ou attribuées aux mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, conformément à l'article L.22-10-34 I du Code de commerce**

Proposition d'**approbation de la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2024**

(détails page 75 du Rapport annuel 2024)

Quinzième résolution

- **Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués à Monsieur Laurent Burelle, Président Directeur Général, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, conformément à l'article L.22-10-34 II du Code de commerce**

Proposition d'**approbation des éléments composant la rémunération de Monsieur Laurent Burelle au titre de l'exercice 2024**

(détails pages 75 à 81 du Rapport annuel 2024)

Vote des résolutions

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Seizième résolution

- **Fixation du montant de la rémunération allouées aux membres du Conseil d'Administration**

Montant global annuel à compter de l'exercice 2025 : 660 000 €

(détails page 83 du Rapport annuel 2024)

Dix-septième résolution

- **Modification du premier alinéa de l'article 12 « Délibération du Conseil d'Administration » des statuts de la société, concernant la consultation écrite des administrateurs**

Modalités de la consultation écrite des administrateurs

(détails page 400 du Rapport annuel 2024)

Dix-huitième résolution

- **Modification du deuxième alinéa de l'article 12 « Délibération du Conseil d'Administration » des statuts de la société, concernant l'utilisation d'un moyen de télécommunication lors des réunions du Conseil d'Administration**

Mise en harmonie avec les dispositions de l'article L.22-10-3-1 du Code de commerce, créé par la loi n°2024-537 du 13 juin 2024, dite loi « Attractivité »

(détails page 400 du Rapport annuel 2024)

Dix-neuvième résolution

- **Modification de l'article 12 « Délibération du Conseil d'Administration » des statuts de la société, afin de prévoir la possibilité pour les administrateurs de voter par correspondance**

Ajout d'un quatrième alinéa, conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce, telles que modifiées par la loi n°2024-537 du 13 juin 2024, dite loi « Attractivité »

(détails page 400 du Rapport annuel 2024)

Vote des résolutions

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Vingtième résolution

- **Pouvoirs**

pour effectuer les formalités de dépôt et de publicité prescrites par la loi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Lyon,
le 22 mai 2025

Les informations contenues dans ce document (les « Informations ») ont été préparées par Burelle SA (la « Société ») uniquement à titre d'information.

Les Informations sont la propriété de la Société.

Le contenu de ce document ne peut être directement ou indirectement, en totalité ou en partie, ni reproduit ou publié, ni distribué à toute autre personne pour quelque raison que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de la Société.

Les Informations ne sont pas destinées à et ne constituent pas une offre ou une invitation à acheter ou vendre ou une sollicitation d'une offre d'achat ou de vente de tout titre ou instrument financier en France ou à l'étranger ou de contribuer à une stratégie de marché. Elles ne constituent pas non plus une recommandation ou un conseil concernant l'investissement dans un quelconque titre ou instrument financier et ne doivent pas être interprétées comme une proposition ou une sollicitation concernant des services liés aux titres ou instruments financiers de la Société. Ce document contient des informations fournies sous forme de résumé et ne prétend pas être complet. Cette communication ne constitue ni un prospectus, ni une déclaration de produit, ni un autre document d'offre aux fins du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié de temps à autre et mis en œuvre dans chaque État membre de l'Espace économique européen et conformément aux lois et règlements français.

Ce document contient des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « potentiel », « perspective » ou « prévision », ainsi que par d'autres termes similaires. Ces déclarations prospectives sont fondées sur une série d'hypothèses, tant générales que spécifiques, notamment l'application de principes et méthodes comptables conformes aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Ces déclarations prospectives ont été élaborées à partir de scénarios basés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans le contexte d'un environnement concurrentiel et réglementaire donné. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'au jour où elles sont effectuées et sont soumises à divers risques et incertitudes, y compris des questions qui ne sont pas encore connues de la Société ou de sa direction ou qui ne sont pas actuellement considérées comme importantes, et rien ne garantit que les événements prévus se produiront ou que les objectifs fixés seront effectivement atteints. Les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats anticipés dans les déclarations prospectives comprennent, entre autres, l'environnement géopolitique mondial (y compris les conflits armés en cours), les tendances générales de l'activité économique et des marchés sur lesquels opère la Société en particulier, les changements réglementaires et prudentiels, et le succès des initiatives stratégiques, opérationnelles et financières de la Société.

Sauf si la loi applicable l'exige, la Société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives, les opinions, les projections, les prévisions ou les estimations énoncées dans le présent document. Les investisseurs sont invités à prendre en compte les facteurs d'incertitude et de risque susceptibles d'affecter les opérations de la Société lorsqu'ils examinent les informations contenues dans ces déclarations prospectives. Ces risques comprennent aussi ceux qui sont développés ou détaillés dans la version la plus actualisée du Rapport annuel de Burelle SA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), consultable en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) ou sur celui de Burelle SA (www.burelle.fr).

Les personnes recevant ce document ne doivent pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives. Dans toute la mesure permise par la loi, ni la Société ni aucune de ses sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants, conseillers et employés ne peuvent être tenus responsables (par négligence ou autrement) de toute perte ou de tout dommage direct ou indirect pouvant être subi par un destinataire du fait de l'utilisation ou de la confiance accordée à tout ce qui est contenu ou omis dans ce document et dans la présentation connexe, le cas échéant, ou à toute autre information ou matériel découlant de toute utilisation de ces documents ou de leur contenu ou découlant autrement de ces documents.

En recevant ce document, vous serez réputé avoir déclaré, garanti et vous être engagé à avoir lu et compris l'avis ci-dessus et à vous conformer à son contenu.